

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Impression Solano Gauthier
Yverbois (Suisse)
Sous les bureaux de poste se trouvent les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 30 centimes.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitaires
S.A. SUISSE DE PUBLICITE
2, rue de la Gare
Yverbois
Téléphone 1111
Frais des annonces

Nouvelles du jour
L'orientation de la nouvelle Chambre française.
L'Italie menacée par le bolchévisme.

Pour les 626 sièges de député à la Chambre française, 590 résultats sont connus. Il ne manque plus que ceux de la Marne, de la Meuse et des Basses-Alpes. La déroute des blocards et des socialistes s'accroît. Les républicains de gauche ont 125 députés, mais ils perdent 36 sièges; les radicaux ont 54 élus et ils perdent 7 sièges; les radicaux socialistes ont 78 élus et ils perdent 85 sièges; les républicains socialistes ont 26 élus et ils perdent 7 sièges; les socialistes unifiés ont 65 élus et ils perdent 32 sièges. Les socialistes dissidents (patriotes) ont 6 élus.

En Italie, les catholiques ont déjà 70 députés déclarés élus; ils arriveront à n'en avoir pas loin de la centaine. Ce succès ne nous console pas de l'avance énorme faite par les socialistes, qui ont déjà 100 élus et qui arriveront à être 130 à la Chambre. La victoire des socialistes italiens a ceci de très grave qu'ils l'ont acquise en proclamant le bolchévisme. Leur organe l'Avanti écrit que la lutte électorale a été basée exclusivement sur les tendances bolchévistes révolutionnaires. Il rappelle que le point de départ de la lutte fut le congrès de Bologne, où triomphèrent les idées maximalistes révolutionnaires. Il rappelle encore que le bulletin de vote du parti socialiste portait en tête les armoiries de la république des soviets de Russie. « Dans tous nos commentaires et nos articles, continue l'Avanti, nous avons toujours célébré la révolution russe et le nom de Lénine, durant ces journées, était dans la bouche de tous nos compagnons. »

En conséquence des élections, le ministère belge de coalition a présenté sa démission au roi. Albert Ier a commencé les consultations d'usage.

M. Lloyd George, le premier ministre anglais, paraît avoir répudié l'intention qu'il avait annoncée de tenter de nouveaux des négociations avec le Soviet de Moscou. Tel semble être, du moins, le sens du discours qu'il a fait à la Chambre des Communes et qui a été résumé par une dépêche d'hier.

Le projet de M. Lloyd George avait soulevé une clameur de réprobation dans une grande partie de l'opinion anglaise. Le Times, qui s'est montré particulièrement sévère pour le premier ministre, a révélé que la première idée d'une conférence dans l'île des Princes, où les chefs bolchévistes devaient se rencontrer avec leurs adversaires, était émanée de financiers israélites de New-York. Il est certain que le monde des affaires fait des vœux ardents pour le rétablissement de l'ordre en Russie, car les rentiers de tout l'univers et les banques elles-mêmes ont leurs portefeuilles bourrés de litres russes. Le tsar avait battu monnaie avec son prestige en vertu de...

Dénikine semble en vouloir davantage aux nationalités qui ont secoué le joug russe qu'au bolchévisme lui-même. M. Lloyd George a expliqué l'avortement des plans faits pour réduire le Soviet par la discordance des vues de ceux qui sont attelés à cette entreprise. Quoi qu'il en soit, on a été désagréablement surpris de voir que le régime bolchéviste est en état de battre des adversaires qui paraissent toucher à la victoire.

La crise de la monnaie blanche augmente en France. Ce pays était, avant la guerre, le mieux pourvu de monnaie d'argent, comme aussi de monnaie d'or. Il possédait cinquante quatre francs d'argent par tête d'habitant. Même en tenant compte de la démonétisation, en 1918, des pièces à l'effigie de Napoléon III couronné, le stock s'était, au cours de la guerre, considérablement accru par des frappes nouvelles, et, s'il y a eu des actes de fraude et de contrebande, surtout à la frontière suisse, ils n'ont pu prendre des proportions telles que le stock se soit déplacé vers les pays voisins. Mais la théosaurisation a sévi, principalement à la campagne, où l'on était devenu très méfiant vis-à-vis de toute la monnaie de papier que l'Etat jetait dans la circulation. La rarefaction de l'argent ayant été officiellement constatée, le public s'est dit qu'il fallait d'autant plus le garder dans les coffres, et, malgré les menaces d'amende et de prison, la monnaie est devenue de plus en plus introuvable. Le seul moyen efficace, auquel on ne voulait d'abord pas avoir recours parce qu'il entraînerait des frais considérables, c'est une démonétisation, par exemple de toutes les pièces antérieures à l'année 1919. Il n'y aurait qu'à annoncer et à commencer. Sans qu'on fût ensuite obligé de la poursuivre, on verrait immédiatement des millions de francs d'argent monnayés rendus à la circulation de la part d'une multitude de gens qui craindraient de ne plus avoir que des pièces hors de cours.

M. Lloyd George soumettra à la Chambre des communes, avant Noël, un projet de loi accordant l'autonomie à l'Irlande. Les grandes lignes de ce projet sont déjà connues et vivement discutées dans les cercles parlementaires. Elles consistent à créer une assemblée législative pour l'Irlande, à l'exception de l'Ulster, et une seconde assemblée législative pour l'Ulster. Cette proposition satisfait les protestants de l'Ulster, qui ne voulaient pas être englobés dans une énorme majorité catholique irlandaise. Mais on ne nous dit pas ce qu'on fera des districts catholiques de l'Ulster qui entendent ne faire qu'un avec l'Irlande. Le gouvernement, à côté de cette assemblée législative ou Chambre, instituerait un sénat de quarante membres, dont vingt pour l'Ulster et vingt pour le reste de l'Irlande. On voit que les Orangistes de l'Ulster ne sont pas mal partagés.

Cinq inéligibles
L'article 77 de la constitution fédérale dit : Les députés au Conseil des Etats, les membres du Conseil fédéral et les fonctionnaires ne peuvent être simultanément membres du Conseil national. Or, parmi les nouveaux élus au Conseil national, il y a cinq employés de la Confédération, le buraliste postal Meng, aux Grisons; l'employé de poste Nicolet, à Genève; l'agent Frank, à Zurich; le facteur aux mandats Zraggen, à Bâle; et l'employé de gare Kargi, à Erlenbach. Quatre de ces employés fédéraux sont socialistes, un est conservateur (M. Zraggen, de Bâle). La presse socialiste plaide que l'article 77 vise seulement les fonctionnaires et employés nommés directement par le Conseil fédéral et ne concerne pas ceux qui sont nommés par une administration fédérale. Cette distinction n'est guère plausible. Les commentateurs de la constitution ont toujours envisagé que le texte légal concerne tous les employés fédéraux. On mande de Berne à ce propos : Le Conseil fédéral a décidé de demander au...

commis postal Nicolet, à Genève, au facteur des mandats Zraggen, à Bâle, au buraliste postal Meng, à Malans, élus au Conseil national, de déclarer s'ils entendent démissionner en qualité de fonctionnaires pour garder leur mandat au Conseil national. La décision du Conseil fédéral se base essentiellement sur les considérants que voici : L'article 77 de la constitution fédérale déclare : Les fonctionnaires et employés nommés par le Conseil fédéral ne sont pas éligibles au Conseil national. Cette disposition est applicable aux fonctionnaires élus par les autorités subalternes en vertu des pouvoirs à elles délégués par le Conseil fédéral. Il serait absolument contraire au principe hiérarchique que des fonctionnaires ou des employés aient voix dans une autorité supérieure au Conseil fédéral. Une décision sera prise, cette semaine, à l'égard des trois fonctionnaires de l'administration des C. F. F. qui ont été nommés conseillers nationaux. Le Conseil fédéral prononcera l'incompatibilité entre le mandat de conseiller national et les fonctions qu'ils exercent jusqu'ici.

Au Conseil national
La Suisse et la Société des nations.

Berne, 18 novembre. M. Rochaix n'a pas voulu laisser MM. Micheli et de Rabourts être les seuls interprètes de la pensée genevoise. Il a associé le parti radical de Genève au chœur des partisans de l'entrée de la Suisse dans la Société des nations. Le discours du député radical genevois, qui a la voix faiblée, a été complètement effacé par la démonstration continuant à laquelle s'est livré le député-pasteur Knechtel. C'est un peu le chant de cygne de cet encombrant discoureur. M. Knechtel dit ne pouvoir confier le sort de la Suisse à un tigre ou à d'autres bêtes sauvages ! Ce pasteur libre penseur et franc-maçon se donne comme un interprète autorisé de l'Evangile, en condamnant le Pacte de Paris au nom du christianisme. Et il donne libre cours à ses antipathies bien connues. Il se refuse à faire de la Suisse une vassale de la France, et, quant à Genève, siège de la Société des nations, il affirme, avec un coup de poing sur le papier, que les fédérés ont leur mot à dire dans ce choix. « Mille fois non ! » Voilà la seule réponse qui, d'après M. Knechtel, soit possible concernant l'invitation d'entrer dans la Ligue des nations. Contrairement à l'attitude de M. Scherrer-Fillemann, un second membre du ministère genevois dit de politique sociale, M. Scher, de Bâle, se déclare hostile à la Société des nations. Il juge insuffisants les arguments invoqués par le Conseil fédéral en faveur de l'accession de la Suisse.

M. Chuard s'est placé complètement sur le terrain de l'argumentation de M. Forrer, en ce qui concerne la neutralité. Celle-ci n'est pas un but, mais un simple moyen. Le principe de la neutralité suisse peut céder le pas au principe de la neutralisation générale de tous les Etats, base de la Société des nations. L'orateur a opposé au cri de guerre des socialistes : « Pas de capitalisme », le programme : « Tous capitalistes », la propriété étant le fondement de toute la civilisation moderne.

Après quelques critiques de M. Schmid (Olten), qui, chose curieuse, se réclame comme socialiste de l'opinion de l'état-major hostile à l'entrée de la Suisse dans la Société des nations, c'est le tour de M. Graber qui, depuis que M. Grimm est forcément absent, est le leader du groupe socialiste. Le député neuchâtelois ne croit pas plus à une solidarité internationale que M. Gelpke. Pour lui, il n'y a que les intérêts matériels dans tout ce qui sort du monde capitaliste. Les tendances sociales de certains accords placés sous l'égide de la Société des nations ne peuvent leur nuire. Les gouvernements invoquent même ces accords pour refuser, sur le terrain national, des concessions aux ouvriers. Pour M. Graber, le Pacte de Paris n'est qu'une sainte alliance de tous les éléments rétrogrades, dirigée contre le socialisme. Si on cite des socialistes éminents comme Renaudel et Thomas à l'appui de la Société des nations, c'est le même jeu facile qui consiste à opposer aux socialistes suisses l'opinion de M. Jean Sigg. (On rit.) Encore un discours de M. Hainziker, qui confirme les idées de son ami Keller, et la suite du débat est renvoyée à 4 heures du soir.

Et le débat a été terminé mardi soir ! C'est un soulagement pour tout le monde. On vobara mercredi matin sur l'entrée de la Suisse dans la Société des nations. Une majorité de deux tiers paraît assurée. Nos lecteurs trouveront le résultat aux dépêches de la dernière heure. Deux socialistes, MM. Sigg et Frei, se sont expliqués sur leur attitude favorable à la Ligue des nations. Tous les deux sont pro-ris par leur parti et ne retourneront pas au Conseil national. Ils émettent l'opinion que la Société des...

nations n'est nullement incompatible avec l'Internationale des travailleurs. Ils sont ainsi en compagnie des premiers chefs socialistes français et anglais. M. Sigg constate que le Pacte contient des choses excellentes, comme les dispositions concernant le droit du travail. Ces dispositions ont une valeur réelle; les socialistes suisses l'ont reconnu implicitement en déléguant M. Iig à la Conférence de Washington.

Pendant plus d'une heure, M. le conseiller fédéral Schulthess est venu exposer, à la suite de M. Calonder, ses raisons pour lesquelles l'accession de la Suisse s'impose. Une véritable Ligue des nations aurait encore moins de place pour la neutralité que le Pacte de Paris. C'est tellement vrai que la Suisse a obtenu, provisoirement, en présence des délégués du Pacte de Paris, une reconnaissance nouvelle de sa neutralité. En retenant la déclaration de l'accession de la Suisse, le Conseil fédéral attirera l'attention des puissances sur le fait que la Suisse, en maintenant sa neutralité traditionnelle, refuse, même dans le cas d'une guerre officielle de la Société des nations, tout passage à des troupes étrangères et toute aide militaire. Si cette explication formelle n'était pas acceptée, la déclaration d'accession ne serait pas maintenue, et le Conseil fédéral s'adresserait à nouveau aux Chambres fédérales. En tout cas, le Conseil fédéral est d'accord d'ajourner la votation populaire jusqu'après la ratification du traité par les cinq grandes puissances.

M. Schulthess aborde le côté économique du problème. La Suisse ne saurait se passer de l'appui actif des grandes puissances pour sa vie économique, son ravitaillement et ses exportations. La Suisse ne pourrait supporter de s'isoler économiquement. Les accords internationaux, sous l'égide de la Société des nations, permettront la réalisation successive des revendications sociales. Là se trouve en grande partie la portée morale de la Ligue des nations.

M. Schulthess regrette de se séparer spécialement de l'opinion dominante dans son cher canton d'Argovie. Mais, s'écrie-t-il, un homme d'Etat a le droit aussi de suivre ses convictions et sa conscience. C'est pourquoi le chef du département de l'économie publique se rallie à l'idée de la Société des nations. On applaudit. Les orateurs suivants, MM. Sigg (encore un Argovien !) et Engler (socialiste) se déclarent non convertis par les explications de M. Schulthess. M. Bopp, très écouté, s'annonce également comme absolument hostile au Pacte de Paris, qui nous est imposé par des menaces.

Au nom de la commission, M. Spahn recommande finalement le rejet de l'adjonction de M. Keller (réserve de la neutralité complète) et termine le débat par quelques phrases conciliantes, reconnaissant la bonne foi de tout le monde.

LA CANDIDATURE RICKLI AU CONSEIL FEDERAL

Le groupe de politique sociale de l'Assemblée fédérale a pris la décision que voici : Considérant que ce n'est pas la force numérique d'un parti, mais que ce sont ses tendances politiques et sociales qui devraient décider de la représentation d'un parti au Conseil fédéral, le groupe de politique sociale de l'Assemblée fédérale décide de présenter un candidat à la nouvelle élection du Conseil fédéral et présente M. Rickli, conseiller national à Langenthal. M. Rickli a demandé un délai pour se prononcer sur l'acceptation ou le refus d'une candidature.

LE SUCCESSION DE M. DECOPPET

La députation radicale vaudoise fera une nouvelle démarche auprès de M. Chuard, qui recueillerait tous les suffrages s'il acceptait d'être candidat. Mais on assure que M. Chuard est fermement décidé à se désister en faveur de M. Maillefer. Si M. Chuard persiste dans ses intentions, la candidature sera offerte à M. Maillefer.

Pour les étrangers

Le Conseil fédéral a pris lundi de nouvelles ordonnances destinées à faciliter l'entrée en Suisse des personnes désireuses de faire un séjour de courte durée. Les anciennes prescriptions sur la police des étrangers sont abrogées. Les négociations et consultations suisses dans les Etats européens, excepté en Russie, sont autorisées à viser eux-mêmes les passeports de étrangers pour un séjour de trois mois. Dans les pays d'outre-mer, le visa peut être accordé pour un séjour de six mois. Les formalités en Suisse sont aussi simplifiées. Les étrangers n'auront plus besoin de s'annoncer personnellement aux autorités de police. La déclaration d'arrivée pourra être faite par le maître du logis. Les cantons peuvent accorder une prolongation de séjour jusqu'à un an si la conduite du ressortissant ne donne pas lieu à des plaintes. Il ne sera pas exigé de visa pour la traversée de la Suisse en train express.

AU CONSEIL DES ETATS

Berne, 18 novembre.

Le rattachement du Vorarlberg

A la demande de M. Calonder, chef du Département politique, le débat sur l'interpellation Winiger a été ajourné à jeudi. Les déclarations que le représentant du Conseil fédéral doit faire au sujet du Vorarlberg sont de telle importance que le texte en sera arrêté ne valetur. M. Winiger, de son côté, est prêt à démontrer que la question du rattachement du Vorarlberg à la Suisse ne peut plus être tenue sous le boisseau de la diplomatie. L'heure est venue d'agir. D'abord, ce simple devoir de l'humanité et les relations de bon voisinage nous obligent à sortir au plus tôt le Vorarlberg de sa triste situation économique. Ensuite, si l'entrée du Vorarlberg dans la Confédération suisse comme 23me canton ne peut s'accomplir immédiatement, il est possible, néanmoins, de réaliser les aspirations du Vorarlberg à l'indépendance et de préparer son agrégation future par un état de choses provisoire qui permettrait aux deux pays de mieux se connaître. Cette sorte de stage consisterait en une union douanière, monétaire, postale, ferroviaire et commerciale entre nos voisins et nous. Après cette attente plus ou moins longue du Vorarlberg dans l'antichambre de notre salon national, les deux peuples pourraient, en connaissance de cause, sceller leur alliance définitive.

Les travaux de cadastre

Faute des intéressantes déclarations que l'on attendait au sujet du Vorarlberg, le Conseil des Etats a mis sous toit un projet d'arrêté qui sera bien vu de nos arpenteurs et géomètres. Il s'agit de la participation financière de la Confédération aux travaux du registre foncier. L'arrêté fédéral du 13 avril 1910 a déterminé le montant des subides que la Confédération doit verser aux cantons pour l'établissement du registre foncier. Aujourd'hui, avec le renchérissement de toutes choses, les évaluations de 1910 sont insuffisantes. Encore une conséquence de la situation économique créée par la guerre. Le nouveau projet statue, en particulier, que la Confédération verse aux cantons le 20 % du traitement ou de l'indemnité des géomètres chargés de la conservation du cadastre. En outre, la Confédération paye, pour les triangulations de quatrième ordre, 110 francs, à chaque point dans la montagne, lorsque les transports sont difficiles, et dans les villes d'une certaine importance; 80 francs dans les autres régions, etc. Cette révision de l'arrêté de 1910 a été adoptée sans opposition, après rapport explicatif de M. Ammann (Schaffhouse). La séance, commencée à six heures, a pu ainsi se terminer à sept heures.

Deux retraites

E va sans dire que les propositions de couloirs offrent plus d'intérêt que ce débat public. Le Conseil des Etats est sur le point, dit-on, de voir un changement total dans la députation bernoise. M. Merz, qui est membre du gouvernement, renonce à son mandat de député au Conseil des Etats, en alléguant des raisons de santé, ce qui ne paraît pas avoir un sens diplomatique. Quant à M. Kunz, il se retire plutôt pour des raisons politiques. Le directeur du Lechtberg-Simpion, dont l'influence était si grande, sent actuellement le terrain se dérober sous ses pieds. Le parti radical, qu'il représentait avec tant d'autorité, n'existe plus dans le canton de Berne ! Du moins, on ne le connaît plus sous ce nom. M. Kunz fera place probablement à un représentant du parti socialiste, M. Brand, tandis que M. Merz céderait son fauteuil à un radical jurassien, M. Hauffer, membre comme lui du gouvernement. Ces arrangements se font à la sourdine. Le Grand Conseil bernois, qui vient d'ouvrir sa session ordinaire d'automne, aura, le jour des élections constitutionnelles, à démêler l'écheveau de ces turbotités politiques.

Pour le rapatriement des prisonniers allemands

Berne, 18 novembre. M. le conseiller national Micheli (Genève) et un grand nombre de députés de tous les groupes ont demandé au Conseil fédéral s'il lui était possible d'appuyer énergiquement les efforts de la Société de la Croix-Rouge afin d'obtenir des pays de l'Entente le rapatriement immédiat des prisonniers.

Le représentant de l'Autriche à Berne

Le gouvernement autrichien est en train de choisir ses représentants à l'étranger. Pour le poste de Berne, il n'y a pas moins de 200 candidats.

Les élections italiennes

Les giolittiens battus
Milan, 18 novembre.
On mande au Corriere della Sera que la liste giolittienne a été battue dans le Piémont, la seule région où elle pouvait avoir un succès.

M. Meda
Milan, 18 novembre.
L'ex-ministre des finances Meda, qui est aussi élu à Rome, est en tête de la liste catholique à Milan.

Anciens ministres italiens non réélus
Milan, 18 novembre.
Au nombre des candidats battus se trouvent l'ex-président du conseil Luzzatti et l'ex-ministre Bertolini, qui ont échoué dans la province de Trévise.

Un incident à Milan
Milan, 18 novembre.
Un incident qui aurait pu entraîner de graves conséquences s'est produit hier à Milan devant les bureaux de l'Avanti! après un meeting socialiste.

M. Nitti et Salandra élus
Rome, 19 novembre.
(Stefani.) — On connaît les premiers résultats de cinq collèges où sur 35 députés, il semble que les constitutionnels en auront 22.

Arrestation de M. Mussolini
Rome, 19 novembre.
(Stefani.) — Les nouvelles de Milan annoncent que M. Mussolini, directeur du Popolo d'Italia, dont l'élection comme député paraît certaine, a été arrêté hier parce qu'on aurait découvert des explosifs dans les bureaux de son journal.

Au Conseil des Alliés
Paris, 18 novembre.
(Havas.) — Le Conseil suprême a décidé que le traité avec la Bulgarie serait signé à la mairie de Neuilly-sur-Seine, le jeudi, 27 novembre.

L'Amérique et le traité de paix
Washington, 18 novembre.
(Havas.) — Le sénateur Hitchcock parlant au Sénat a déclaré que le président lui avait dit que la réserve du sénateur Lodge équivalait à l'annulation du traité de paix et que, si le Sénat accepte finalement la réserve, il retirerait le traité du Sénat.

La paix officielle
La Haye, 18 novembre.
On mande de Copenhague que les gouvernements suédois et danois ont demandé au conseil suprême des Alliés à quel moment l'entrée en vigueur du traité de paix général peut être attendue.

Troubles en Egypte
Alexandrie, 18 novembre.
(Havas.) — A l'occasion de l'anniversaire de la déclaration de l'indépendance, la populace a jeté des pierres à la police, qui dut être renforcée par la troupe.

L'émigration en Autriche
Le mouvement d'émigration qui sévissait jusqu'ici dans la classe moyenne en Autriche s'empare également des ouvriers et des petits propriétaires.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE
Les Esthoniens reculent devant les bolchévistes
Londres, 18 novembre.
(Havas.) — On annonce que de violentes attaques des bolchévistes ont repoussé les Esthoniens vers le nord-est, dans le coin formé par le lac Peipus et Narva.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Audience pontificale
Le Saint-Père a reçu, lundi, en audience de congé, Mgr Schmid de Grünbeck, évêque de Coire, qui repart de Rome pour la Suisse aujourd'hui, mercredi.

Protection des souvenirs chrétiens
L'association catholique de la paroisse de Sainte-Pudentienne, à Rome, a protesté, auprès du directeur général italien des Beaux-Arts, contre la démolition de la très ancienne église de Sainte-Pudentienne, où le sénateur Pudens, dont parle l'apôtre Saint Paul dans ses lettres, fut baptisé, et contre la construction de bâtiments sur son emplacement.

Le nouveau Vicaire général du diocèse de Sion
Sa G. Mgr Bieler, évêque de Sion, a nommé chanoine de la cathédrale de Sion et Vicaire général du diocèse, M. l'abbé Gabriel Delaloye, rév. curé de Massongex.

LA PRESSE CATHOLIQUE SELON LE CARDINAL LOGUE
Un congrès de l'association catholique pour la vérité qui eut lieu à Dublin sous la présidence du cardinal Logue a enregistré une énorme participation.

La Banque populaire suisse
L'assemblée des délégués de la Banque populaire suisse, réunie à Berne, a discuté un projet de nouveaux statuts et l'a adopté.

Les élections communales bernoises
L'assemblée du parti des arts et métiers et des bourgeois de la ville de Berne a décidé de présenter comme candidat spécial aux élections communales le médecin Haaswirth.

Au Grand Conseil vaudois
Le Grand Conseil vaudois qui a repris sa session, a discuté en 2ème lecture la loi sur l'impôt et le budget de 1920.

Les finances vaudoises
Le Grand Conseil vaudois a voté définitivement la loi d'impôt et le budget de 1920; le déficit présumé de 8.967.000 francs est réduit par des augmentations d'impôt à 4.440.000 fr.

Emission de nouveaux timbres
Au mois de décembre, trois timbres de bienfaisance « Pro Juventute » seront mis en vente. Ces timbres auront le caractère de véritables estampilles postales d'affranchissement.

Le Grand Conseil vaudois a institué un timbre progressif sur les certificats d'origine. La taxe ira jusqu'à 300 francs.

LA VIE ÉCONOMIQUE

Les graisses et les huiles
L'Office fédéral de l'alimentation vient d'émettre une décision qui abaisse les prix maxima pour les graisses et huiles comestibles à partir du 24 novembre.

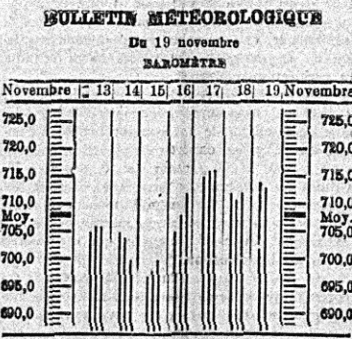
FAITS DIVERS
Une chute dans la rivière
Près d'Alfoltern am Albis, le nommé Emile Frick, accompagné par l'obscurité, a fait une chute avec un camion dans le Jonen et s'est noyé.

SOIXANTE ANS APRÈS AVOIR ÉTÉ PENDU
On annonce de Texarkana (Arkansas), que John Hawkins, qui avait été également pendu il y a soixante ans, s'est présenté à une des sections de vote, et y a déposé son bulletin.

Confédération
La Banque populaire suisse
L'assemblée des délégués de la Banque populaire suisse, réunie à Berne, a discuté un projet de nouveaux statuts et l'a adopté.

Changements à vue de la Bourse de Genève
Le 19 novembre
Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart.

Table with 3 columns: Demande, Offre, and various locations like Paris, Londres, Allemagne, etc.



TEMPS PROBABLE
Zurich, 19 novembre, nuit.
Menace de pluie.

DEMANDEZ L'EXCELLENTE LESSIVE SODEX PRIX 25 Cts.

FRIBOURG

La santé de Mgr l'Évêque du diocèse

Depuis longtemps, nous n'avons plus donné de nouvelles de la santé de S. G. Mgr Colliard. Aujourd'hui, nous croyons de notre devoir d'informer les prêtres et les fidèles du diocèse que la nuit dernière a été mauvaise.

La loi sur les traitements et les instituteurs
Un membre du corps enseignant nous écrit: Selon le message du Conseil d'Etat les nouveaux traitements des fonctionnaires de l'Instruction publique à tous les degrés ainsi que ceux des employés de l'administration cantonale comportent un traitement de base et des primes d'ancienneté.

Emprunt 5 % canton de Fribourg 1919
On nous écrit: Pour satisfaire les nombreuses souscriptions qui parviennent toujours pour notre emprunt et permettre à tout le monde d'y participer, la souscription reste ouverte jusqu'au 25 courant.

Affiche-réclame de l'Exposition 1920
Le dernier délai pour le dépôt des projets était fixé au 29 novembre prochain, à 6 h. du soir.

Conférences de M. Paul Robert
Notre compatriote M. Paul Robert, doyen du Théâtre Miché de Pétrograd, a l'intention de donner à Fribourg et dans d'autres villes du canton une série de soirées littéraires et artistiques.

Avls aux lugens
La Direction de la police locale rappelle la teneur de l'article 14 du règlement de police qui prévoit l'interdiction de luger sur la voie publique.

Trottoirs
En temps de neige ou de verglas, les propriétaires de maisons, ou les locataires du rez-de-chaussée, sont tenus de faire balayer la neige, piquer et enlever la glace de leurs trottoirs.

Grand Conseil
Session ordinaire de novembre
Séance de mardi 18 novembre
Présidence de M. Reichen, président
Commissions
M. Boet est désigné pour remplacer M. Bachler, décédé, au sein de la commission d'examen du projet de caisse de retraite du corps professoral.

Grand Conseil

Budget de l'École de Hauteville
Rapporteur: M. Paul Joye.
M. le Rapporteur, considérant l'écart considérable entre les dépenses pour l'alimentation et la recette des pensions des élèves, propose une élévation du prix de ces dernières.

Budget de l'Institut de Drognens
Même rapporteur.
M. Paul Joye fait la revue sommaire du budget, qui prévoit, pour l'Institut, 94,000 fr. de recettes et 116,700 fr. de dépenses.

Budget de l'Asile de Matsens
Rapporteur: M. Alphonse Gobet.
La commission d'économie publique, dit M. le Rapporteur, propose de diminuer de 30,000 fr. les subsides de l'Etat et d'élever de 20,000 fr. le poste du produit de la pension des malades.

Budget de l'Institut agricole de Péroilles
M. Perrin présente le budget de l'Institut agricole, qui prévoit 74,900 fr. aux recettes et aux dépenses. La nomination d'un nouveau maître a obligé l'Etat à élever son subside de 4700 fr.

La fièvre aphteuse
M. Antoine Morard développe l'interpellation qu'il a déposée la veille en ce qui concerne les mesures prises et à prendre pour enrayer l'extension de la fièvre aphteuse.

La fièvre aphteuse
M. Antoine Morard développe l'interpellation qu'il a déposée la veille en ce qui concerne les mesures prises et à prendre pour enrayer l'extension de la fièvre aphteuse.

La fièvre aphteuse
M. Antoine Morard développe l'interpellation qu'il a déposée la veille en ce qui concerne les mesures prises et à prendre pour enrayer l'extension de la fièvre aphteuse.

La fièvre aphteuse
M. Antoine Morard développe l'interpellation qu'il a déposée la veille en ce qui concerne les mesures prises et à prendre pour enrayer l'extension de la fièvre aphteuse.

La fièvre aphteuse
M. Antoine Morard développe l'interpellation qu'il a déposée la veille en ce qui concerne les mesures prises et à prendre pour enrayer l'extension de la fièvre aphteuse.

La fièvre aphteuse
M. Antoine Morard développe l'interpellation qu'il a déposée la veille en ce qui concerne les mesures prises et à prendre pour enrayer l'extension de la fièvre aphteuse.

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Les élections françaises

Paris, 19 novembre.

Éléu. Il vaut mieux abattre que marquer le bétail guéri, étant donné le manque de fourrages.

M. Marchon ne voudrait pas être excusé dans la question de l'assurance. On pourrait prévoir des taxes spéciales et ne pas appliquer uniformément la taxation de printemps.

M. le docteur Clément croit qu'on se fait illusion sur le résultat de certaines désinfections, souvent insuffisantes. Il ne faut pas craindre d'avoir recours à une désinfection mécanique, énergique. L'emploi de brosses protectrices, souvent désinfectées, est également recommandable.

M. le conseiller d'Etat Savoy rappelle les mesures visant le commerce du bétail et le colportage. Il donne des assurances en ce qui regarde l'indemnisation des chômeurs forcés et prend note des intéressantes suggestions présentées au cours du débat.

L'interpellation est ainsi liquidée, et la séance levée à midi trois quarts.

Une comédie en anglais à Fribourg

Ce soir mercredi, une troupe anglaise donnera à notre théâtre : *The Mollusc*, qui, paraît-il, est une œuvre honnête et charmante, et qui est excellentement jouée.

En faveur des sinistrés de la Plaque Inférieure

Anonymous, 20 fr.; H. de Buman, 20 fr.; M^{me} Ujdry, banquier, 5 fr.; S. F., 3 fr.; Anonymous, 50 cent.; Max de Techtermann, 5 fr.; A. F., 5 fr.; Chanoine L. Weber, 5 fr.; J. C., 5 fr.; M^{me} Léon Kötler, 3 fr.

Œuvre des écoles scolaires

Cette institution va reprendre prochainement sa bienfaitrice activité. Pendant la durée de la guerre, elle avait cessé de fonctionner. Les « Soupes populaires », qui ont eu au printemps dernier leur dernier exercice. L'œuvre des « Cuisines scolaires » aspire à jouer de nouveau un rôle actif parmi nos associations de charité. Pour remplir la tâche qu'elle s'est assignée — procurer aux écoliers indigents une nourriture substantielle durant la froide saison — l'appui généreux du public lui est nécessaire. La population de Fribourg repartira sur elle toute la sympathie qu'elle a témoignée aux « Soupes populaires ».

En vue de préparer la campagne d'hiver et de compléter le comité, une assemblée générale aura lieu aujourd'hui, 19 novembre, à 5 heures de l'après-midi, au bâtiment scolaire du Varis, salle n° 16. Tous les bienfaiteurs et amis de l'œuvre sont chaleureusement invités à y assister.

Ligue fribourgeoise contre la tuberculose

La Ligue fribourgeoise contre la tuberculose tiendra son assemblée générale, demain, 20 novembre, à 2 h. de l'après-midi, à l'Hôtel de la Tête-Noire, à Fribourg. Elle liquidera d'abord les affaires statutaires; puis elle entendra un rapport sur le Sanatorium pour enfants, ouvert au Chalet Edelweiss, à Leysin; et un autre sur l'établissement d'une station sanitaire en plaine. Elle établira son programme de travail pour 1920. Les propositions individuelles doivent parvenir au Comité de Direction au moins trois jours avant l'assemblée générale. Tous les membres, bienfaiteurs, amis de l'œuvre et tous ceux qui s'intéressent à son activité sont cordialement invités à assister à cette assemblée.

La fièvre aphteuse

Witzwil, 18 novembre.
Lundi soir, la fièvre aphteuse a été constatée dans une étable du domaine d'Etat de Witzwil qui contient 100 têtes de bétail.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Demain, jeudi, à 7 h. 1/2 du matin, messe basse annuelle, pour les membres défunts de la Société (autel de Saint-Martin).

Chœur mixte de Saint-Pierre. — Répétition générale, ce soir, mercredi, à 8 h. 1/2.


Musique La Concordia. — Ce soir, mercredi, répétition générale.

Société d'histoire du canton de Fribourg. — Réunion jeudi 20 novembre, à 2 heures à l'Hôtel de la Tête-Noire, Tractanda; 1° Communications du Président; 2° La Chronique de Nicod du Chastel (XVIII^e siècle), par M. le professeur Dr Büchi; 3° Une erreur du Chancelier Bérard Chauce (1442), par M. Pierre de Zurich.

Société fédérale de gymnastique « La Friburgia ». — Assemblée générale, samedi, 22, à 8 h. 30 du soir, à la Brasserie du Gothan. Tractanda: Admission et démission; assemblée des délégués. Vu l'importance des tractanda, les membres passifs, libres et actifs sont priés d'y assister nombreux.

Un gros danger

vous guettent, si vous n'avez soin de vous préserver de la grippe et des refroidissements, par l'emploi constant des Tablettes Gaba.



Méfiez-vous!
Exigez les Tablettes Gaba
en boîtes bleues à fr. 1.75.

Buvez le
STIMULANT
Après le Vin et le Quinquina

Le café Hag, café en grains sans caféine, est appelé à figurer en première place parmi les boissons pour personnes souffrant de maladies de cœur.

M. H., docteur en méd.

Les élections italiennes

Milan, 19 novembre.

A Rome, le parti populaire occupe définitivement la première place, avec 2500 voix de plus que les socialistes, c'est-à-dire 46.000 voix. Il a donc quatre députés qui sont MM. Meli, Buoncompagni, Martire et Di Fausto.

Le parti populaire a aussi, dans de nombreuses circonscriptions, la campagne violente qui fut menée contre les députés radicaux sortants que l'on rendait responsables, comme membres du groupe le plus important de l'ex-Chambre, de la non préparation militaire du pays.

Les élections italiennes

Milan, 19 novembre.

Le dernier groupe, qui est le faisceau d'avant-garde, a eu 21.000 voix à Rome. Il aura donc un député, M. l'avocat Innocent Cappa. Mais, ce dernier étant élu également à Pavie, il se peut qu'il donne sa démission et opte pour Pavie. Ce serait, dans ce cas, l'ancien grand-maître de la franc-maçonnerie, Hector Ferrari, qui lui succéderait.

Pour Milan, les chiffres ne sont pas encore définitifs. D'après le *Corriere della Sera*, les résultats seraient à peu près les suivants: Socialistes: 175.000; parti populaire: 70.000; faisceau patriotique (*Corriere della Sera*): 40.750; bloc de gauche (*Secolo*): 21.250; fascistes (Mussolini): 5000.

La répartition des sièges serait alors la suivante: Socialistes: 11; parti populaire: 5; libéraux: 3; il semble que les libéraux n'aient pas obtenu de siège et qu'un sixième reviendrait au parti populaire; bloc de gauche: 1.

Le traité de paix aux Etats-Unis

Washington, 19 novembre.
(Havas.) — On assure que, comme résultat de la conférence qui a eu lieu entre les sénateurs Lodge et Hitchcock, on soumettra très prochainement au vote du Sénat une proposition de ratifier le traité sans réserve. Si le vote est impossible, on cherchera probablement à introduire des modifications transactionnelles dans le texte des réserves.

La délégation allemande

Paris, 19 novembre.
(Havas.) — La délégation allemande chargée de signer le protocole relatif à l'exécution de certaines clauses du traité d'armistice est arrivée hier matin à Paris.

Délégués polonais

Paris, 19 novembre.
(Havas.) — MM. Stanislas Patek, ministre plénipotentiaire et Stanislas Gralski, viennent d'arriver à Paris. Ils sont délégués plénipotentiaires par le gouvernement polonais. M. Patek remplacera M. Paderewski, qui est rentré à Varsovie. M. Gralski remplacera M. Wemwski, actuellement souffrant.

En Allemagne occupée

Sarrebruck, 19 novembre.
(Havas.) — Certains journaux neutres et allemands ont publié une information où il est dit que le général français Andlauer, administrateur général de la Sarre a interdit l'usage du froc de grève dans le bassin de la Sarre. L'agence Havas est autorisée à démentir cette allégation entièrement fautive et qui n'a d'autre but que de discréditer l'administration française dans les territoires occupés.

Dans les Etats baltiques

Helsingfors, 19 novembre.
(Wolff.) — Le nouveau cabinet estonien est formé de trois membres du parti populaire, de trois membres du parti travailliste et de trois socialistes; deux membres n'appartiennent à aucun parti. Le premier ministre est M. Banke, le ministre des affaires étrangères est M. Birk.

La situation de Koltschak

Londres, 19 novembre.
(Havas.) — L'agence Reuter annonce que Koltschak est toujours au milieu de son armée, mais l'administration de son gouvernement s'est établie à Irkoutsk, d'où ses ministres sont en relations télégraphiques quotidiennes avec Paris.

Exploitation par l'Etat américain

Chicago, 19 novembre.
(Havas.) — La cour suprême du Kansas a rendu un arrêt ordonnant que l'Etat exploiterait certains charbonnages et elle a nommé des juges judiciaires à cet effet. Un arrêt semblable a été rendu par l'Ohio, par suite du refus des propriétaires des mines d'exploiter celles-ci.

Les chemins de fer américains

Chicago, 19 novembre.
(Havas.) — Les directeurs des compagnies de chemin de fer se trouvent contraints de réduire le trafic des voyageurs de 40 % en raison du manque de charbon à la suite de la grève des mineurs. Ils envisagent également la fermeture des usines les moins utiles. Cette mesure aurait pour conséquence de réduire 15 millions d'ouvriers au chômage.

socialiste aurait télégraphié au ministre de la guerre, réclamant la dissolution immédiate des bataillons d'arditi. Le questeur de Milan a procédé personnellement à l'arrestation des cinq arditi, désignés comme les auteurs de l'attentat à la bombe sur la place de la cathédrale.

Le cas Mussolini

Rome, 19 novembre.
(Stefani.) — Les journaux affirment qu'une perquisition minutieuse dans les bureaux du *Popolo d'Italia*, à Milan, a donné des résultats négatifs. Mussolini, appelé à la questure, a eu une longue conversation avec un fonctionnaire et a été gardé à sa disposition des autorités.

Nouveaux sénateurs italiens

Rome, 19 novembre.
On annonce imminente la création de quelques nouveaux sénateurs parmi lesquels se trouveraient notamment MM. Sonnino, Rava et Barzilai, ancien ministre.

Le général Badoglio

Rome, 19 novembre.
Le général Badoglio, après avoir eu un long entretien avec le président du conseil, M. Nitti, vient de partir pour Udine.

Chambres fédérales

Berne, 19 novembre.
Le Conseil national procède d'abord au vote sur la question de l'entrée en matière relativement à l'adhésion de la Suisse à la Société des Nations.

Dans l'Extrême Orient russe

Washington, 19 novembre.
(Havas.) — La révolution a éclaté à Vladivostok. Le département d'Etat apprend que, jusqu'ici, le mouvement est dirigé uniquement contre les troupes russes.

La première sortie de M. Wilson

Washington, 19 novembre.
(Havas.) — M. Wilson a effectué sa première sortie en fauteuil roulant.

Calendrier

Jeudi 20 novembre
Saint FÉLIX de Valois, confesseur
Saint Félix de Valois, né en 1127 et élevé par saint Bernard, se fit prêtre pour s'enlever tout espoir de monter sur le trône, et vécut dans la solitude. Il mourut en 1212.

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des Tablettes — Valériane-Houblon

— ZYMA — Entièrement inoffensives.

Produit naturel. Recommandé par les médecins.

Boîte de 100 tablettes, 4 fr. 50.

Se trouve dans toutes les pharmacies.

Wotan à remplissage gazeux

La lampe préférée

Messés. Deux commissariats de police ont été incendiés. La troupe a dû intervenir et faire feu. Il y a eu de nombreux blessés. L'ordre a été rétabli.

Chambres fédérales

Berne, 19 novembre.
(Wolff.) — Il a été annoncé par la légation suisse à Washington que la conférence internationale du travail a l'intention de terminer ses travaux à la fin du mois, et que dès lors, il est inutile que les délégués allemands se rendent en Amérique. La délégation allemande, qui était déjà partie pour Gothenburg a été priée par télégramme de renoncer à continuer le voyage. On doute que le télégramme ait atteint les délégués avant le départ du navire de Gothenburg le 18 novembre à midi.

La première sortie de M. Wilson

Washington, 19 novembre.
(Havas.) — M. Wilson a effectué sa première sortie en fauteuil roulant.

Calendrier

Jeudi 20 novembre
Saint FÉLIX de Valois, confesseur
Saint Félix de Valois, né en 1127 et élevé par saint Bernard, se fit prêtre pour s'enlever tout espoir de monter sur le trône, et vécut dans la solitude. Il mourut en 1212.

Insomnie, Nervosité

sont évitées par l'emploi régulier des Tablettes — Valériane-Houblon

— ZYMA — Entièrement inoffensives.

Produit naturel. Recommandé par les médecins.

Boîte de 100 tablettes, 4 fr. 50.

Se trouve dans toutes les pharmacies.

Wotan à remplissage gazeux

La lampe préférée

Wotan

à remplissage gazeux

La lampe préférée

Wotan

à remplissage gazeux

La lampe préférée

Wotan

à remplissage gazeux

La lampe préférée

Wotan

à remplissage gazeux

La lampe préférée

Wotan

à remplissage gazeux

La lampe préférée

Wotan

à remplissage gazeux

La lampe préférée

Wotan

à remplissage gazeux

La lampe préférée

Wotan

à remplissage gazeux

La lampe préférée

Emprunt 5% Canton de Fribourg 1919

Cours d'émission : 97% — Remboursement 1929
Placement à 10 ans rapportant le 5.30%

Le Grand Conseil du canton de Fribourg a, par décret du 10 octobre 1919, autorisé le Conseil d'Etat à émettre un emprunt de Fr. 12,000,000.—, dont le produit servira à rembourser des emprunts échus, consolider sa dette flottante et à couvrir les frais de diverses constructions et œuvres d'utilité publique. Cet emprunt sera placé avec le concours de la Banque de l'Etat de Fribourg et des Banques et Caisses d'épargne du canton. Il est mis en souscription publique, par l'entremise des banques précitées et auprès des autres domiciles de souscription indiqués dans le prospectus, une première tranche de :

Fr. 4.000.000.—, Obligations 5% Canton de Fribourg 1919 aux conditions suivantes :

1. Prix d'émission 97%, soit :
Fr. 485.— pour les obligations de 500 fr.
Fr. 970.— pour les obligations de 1000 fr.
2. L'emprunt sera remboursable, sans autres préavis, le 31 décembre 1929.
3. Il est divisé en obligations de 500 fr. et de 1000 fr.; des titres de 5000 fr. pourront éventuellement, être émis. Le texte sera rédigé en langue allemande et en langue française.
4. L'emprunt est productif d'intérêt à 5% à partir du 1^{er} janvier 1920, payables les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet de chaque année. Un intérêt de 5% sera bonifié aux souscripteurs s'ils libèrent les obligations avant le 31 décembre 1919.
5. Les coupons et les titres échus seront payés sans frais aux guichets des Banques faisant partie de l'Union des Banques de la place de Fribourg, des Banques cantonales suisses, ainsi que des autres Etablissements qui seront désignés ultérieurement.

N.B. — Les souscriptions sont reçues par les 70 Banques et Caisses d'épargne du canton de Fribourg et par les domiciles indiqués dans le prospectus. Pour satisfaire les nombreuses demandes, le dernier terme de souscription est fixé au 25 novembre. Les souscriptions dépassant les douze millions, une nouvelle tranche est émise.

6. Les publications légales seront faites dans la *Feuille Officielle Suisse du Commerce* et dans la *Feuille officielle du canton de Fribourg*.

7. La cote de l'emprunt sera demandée aux Bourses de Bale, Genève, Lausanne et Zurich.

8. La souscription sera ouverte le 25 octobre et les demandes seront satisfaites dans l'ordre de leur réception.

9. Dans le cas où les souscriptions dépasseraient le montant des titres disponibles, le Conseil d'Etat décidera d'émettre éventuellement une nouvelle série d'obligations, aux mêmes conditions, pour satisfaire aux demandes des souscripteurs.

10. Pour faciliter aux souscripteurs la libération des titres, il leur est offert la faculté de les payer jusqu'au 31 mars 1920, moyennant paiement d'un intérêt de 5% à partir du 1^{er} janvier 1920.

11. Les Banques et Caisses d'épargne du canton autorisent les souscripteurs à cet emprunt à disposer, en vue de la libération de ces titres, sans le préavis réglementaire, des fonds placés en compte d'épargne chez elles.

Fribourg, le 23 octobre 1919.

BANQUE DE L'ETAT DE FRIBOURG.

La Direction des Finances du Canton de Fribourg :
J. MUSY.

Au nom des Banques et Caisses d'épargne du Canton de Fribourg :
CAISSE HYPOTHECAIRE DU CANTON DE FRIBOURG.

Monsieur et Madame Jean Fornallaz-Hulzler, à Yverdon ;
Mademoiselle Lydie Fornallaz, à Courgenay ;
Monsieur et Madame Auguste Chevrel-Fornallaz et leurs enfants, à La Tour-de-Peilz ;
Monsieur et Madame Paul Fornallaz-Lecoultré, à Espinasses (France) ;
Monsieur Auguste Fornallaz et Mademoiselle Gabrielle Fornallaz, à Yverdon, et les familles alliées ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la grande perte qu'ils viennent de faire en la personne de

Monsieur Samuel FORNALLAZ
Régisseur, à Lugnolle (Valley)

leur cher frère, beau-frère, oncle et parent, décédé à Neuchâtel, le 17 novembre, dans sa 60^{ème} année, après quelques jours de cruelles souffrances.

Vu les circonstances actuelles, l'ensevelissement aura lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière de Beaugregard, à Neuchâtel, le jeudi 20 novembre, à 1 heure après midi. Il n'y aura pas de suite.

Mise en location d'un domaine

La commune de Prez-vers-Noréaz offre en location, par voie de soumission, son domaine nouvellement acquis de la contenance de 28 poses de bonne terre et d'un seul mas, avec bon bâtiment, pont sur grange, vidange pour le purin, eaux abondantes. Ce rural est fixé sur la route Prez-Rosé. Entrée en jouissance le 22 février 1920. Prendre connaissance des conditions et adresser les offres à M. le syndic, pour le 2 décembre prochain. 8327-1424. Prez-vers-Noréaz, le 17 novembre 1919. Par ordre : Le secrétaire communal.

BELLE OCCASION

Pour meuniers et paysans, à vendre un stock de jolis sacs pour farine et grains, en fort triage, marchandises d'avant-guerre, sac de 5 mesures, au prix de 5 fr. 80 la pièce. Ou expédie par poste, échantillon sur demande. S'adresser : Holric Jaquet, à Fuyens, près Villaz-St-Pierre. 8309

FOIN

A vendre par wagons entiers. Bonne qualité. Prix modérés. S'adresser : L. Bossart, Usterstrasse, 14, Zurich. 8308.

Nous demandons
pour entrer au plus tôt une
CAISSIÈRE
capable
Seules, les offres de postulantes pouvant prouver une pratique de longues années dans cette qualité, seront prises en considération. Offres avec copies de certificats, photo et prétentions de salaire, sont à adresser à : Maison LÖEB, frères, S. A., Berne.

Distribution d'eau de Guin
Embranchements d'Ottiberg et de la Brugera
La Société des Eaux de Guin met au concours l'exécution de conduites d'eau en tuyaux de fonte de 125, 100 et 70 mm. avec 5 hydrants et accessoires ; longueur approximatives des conduites : 2200 mètres. Prendre connaissance des plans et conditions, au bureau du secrétaire de la Société M. Conrad Fasel, conseiller communal, à Guin, ou les souscriptions seront reçues jusqu'au mercredi 26 novembre 1919, à 5 heures du soir.

Enchères publiques
Pour cause de départ, Edouard Michel, à Urzy, exposera aux enchères publiques, le 20 novembre, les immeubles qu'il possède au dit lieu, comprenant maison d'habitation, grange, écurie, place devant la maison, grand jardin et verger avec arbres fruitiers. La mise aura lieu à Fauberge de Guillaume-Tell, à Urzy, à 2 heures après midi. A la même adresse, à vendre un petit lit en fer.

Fabrique Fribourgeoise de draps & L. NEIRIVUE
Drap et milaine du pays
Flotteur pour pélerines et mant : aux

A VENDRE d'occasion
4 chambres à coucher depuis 500 fr., de beaux lits Louis XV complets, matelas bon crin, depuis 200 fr., un grand choix de lits Renaissance en noyer poli, complets, matelas bon crin, 150 fr. Lits fer complets 80 fr., une superbe chambre à coucher noyer sculpté, de un lit complet, armoire à glace, lavabo-commode marbre et glace, bureau, table de nuit, 2 chaises, les 7 pièces valent 3000 fr. vend 1500 fr., tables rallonges, 120 fr., une belle bibliothèque noyer sculpté, 250 fr., fauteuil moquette, 50 fr., tables rondes, 60 fr., tables carrées, 10 fr., tables de nuit dessus marbre, 20 fr., armoires à 1 et 2 portes, 60 fr., glaces, 10 fr., lavabo-toilette dessus marbre, 40 fr., armoires à glace, 150 fr., machine à coudre, 60 fr., tapis moquette, milleux de salon, habits, linges, chausures. Toutes ces marchandises proviennent de villas et hôtels et sont à l'état neuf et propres, au
Magasin de Meubles d'occasion, A. Delaloye, rue de Vevey, Bulle. Téléph. 156.

Réchauds électriques
500-750 watts, 1 1/2 mètre de cordon pour fixer à la lampe. Fr. 35.
Fabrication suisse, de toute première qualité, avec garantie

Lampes portatives
2 mètres de cordon, abat-jour en soie. Fr. 18.
E. Nyffeler, Kästli, Berne
Breitenrainplatz, 42. Téléph. 48.50

Importante maison de commission
présentant toutes garanties demande représentation exclusive pour France, Italie, Espagne, d'articles, produits ou appareils de grandes marques. Ecrire : M. DONDEL & ROUGAT, 13, rue Le Peletier, Paris. — Téléph. : Berg. 48-12.

A vendre à Vevey PROPRIÉTÉ
de 2850 m². Maison grande et confortable. Position centrale, à proximité de la gare, pouvant convenir à commerce ou industrie. Conditions avantageuses. S'adresser : Case 199, Stand, Genève.

SALLE DE LA GRENETTE
Jeudi 20 novembre 1919, à 8 heures
MUSIQUE DE CHAMBRE
Quatuor du Gewandhaus
PROGRAMME : Quatuors à cordes de Mozart, sol maj.; Haydn, si bémol maj.; Beethoven, mi min.
Billets à Fr. 5.—, 2.—, 2.—, en magasin de musique L. von der Weid et, le soir, à l'entrée. Direction de concert : Th. Wallbach, Lausanne.

Assurance Vie « Union » Paris
Agent général A. GADY, Fribourg
Assurance mixte ; dotale ; rente viagère, vie entière, etc. — L'assurance dotale est spécialement recommandée aux parents. 7892 (Demandez prospectus). On demande sous-19 pts.

A vendre EAU-DE-VIE pure pommes et poires
Envoi depuis 40 litres, à 2 fr. 50 le litre.
B. Weil, spiritueux en gros, Lucerne

THERMOGÈNE
SUR TOUS LES TOITS
PIERROT érie à tous ceux qui souffrent de RHUMES, MAUX DE GORGE, DOULEURS, LUMBAGOS, TORTICOLIS, POINTS DE COTE, de recourir sans tarder au
THERMOGÈNE
MODE D'EMPLOI : Il suffit de déplier le feuillet d'ouate et de le poser sur le mal en ayant soin qu'elle adhère bien à la peau. Si l'on veut une action plus prompte et plus énergique, on l'aspergera avec de l'eau tiède.
La Boite : 2 fr. 50, dans toutes les Pharmacies

JEUNE FILLE
de 20 à 25 ans, gentille, propre et de toute confiance, est demandée dans bonne famille catholique, de 8 grandes personnes et un enfant, pour les travaux du ménage et du jardin. Entrée à convenir. Vie de famille et bons gages. S'adresser par écrit, sous chiffres P 8201 F à Publicitas, S. A., Fribourg.

Jeune fille
de la Suisse allemande, sachant déjà un peu le français, demande place dans bonne famille catholique, pour apprendre le français et pour aider aux travaux d'un bureau. S'adresser sous P 8207 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8319

Dame capable et sérieuse demande gérance
d'un magasin, petit commerce, ou place de confiance. Offres sous P 8199 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Vente juridique
Vendredi 21 novembre, à 2 h. du jour, au domicile de Philippe Giffard-Verdon, maréchal, à Sully, l'office des poursuites du Lac, vendra en secondes enchères, et à tout prix un lot de fers à cheval, divers outils forges et un lot de fer brut, le tout taxé 995 fr. Morat, le 15 novembre. Le Préposé aux poursuites, E. CHUARD.

PENSION
Monsieur demande pension soignée dans petite famille. Frères d'indiquer sous chiffres P 806 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

OCCASION
Haches scies, pelles, pioches, treilles, lanternes, ainsi qu'une machine à ripier et un tournevis à vendre. S'adresser : Huelle du Lycée, 2. 8313

AVIS
J'avise le public que je travaille de la lingerie de tout genre. — PRIX MODÉRÉS — Se recommander, Léonie Nicolet, Collens.

Charrois de bois
Un concours est ouvert pour le charroi d'environ 30 moulins hêtre et sapin et 8000 fagots depuis le Bas Windig au Dépôt communal du Gaubach. Pour renseignements, s'adresser au sousigné, auquel les conditions se sont remises pour le samedi 22 courant. P. Gendre, Insp. forestier.

Jeune fille
catholique, demande place dans une bonne famille catholique, pour apprendre la langue française et aider au ménage. Offres sous chiffres D. 8689 G à Publicitas S. A., St-Gall.

JEUNE HOMME
désire se former comme mécanicien, trouverait emploi en qualité d'apprenti. S'adresser à Gottlieb Haxliger, Garage Tormières, Fribourg.

Couturière
capable et indépendante, qui accepterait du travail pour 48 ouvrières, pendant quelques mois, est prête de faire les offres sous P 8224 F à Publicitas S. A., Fribourg.

JEUNE FILLE
connaissant bien la comptabilité, est demandée pour une entreprise de la Gruyère. Place stable et vie de famille assurées. Références exigées. Adresser les offres sous chiffres P 8216 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Piano à vendre
A vendre un piano usagé en bon état. S'adresser à C. Vietti, à Marly. 8218

ON DEMANDE
pour le canton revendeurs pour capotes et vareuses armée américaine et soufflers armée anglaise. Ecrire sous chiffres P 8314 F, à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
pour Noël, un DOMESTIQUE de campagne, sachant traire, si possible ; 19 à 25 ans. S'adresser à Françoise Perroud, agriculteur, à Villarsimond.

Leçons d'Anglais
S'adres. 13, rue Vogt.

ON DEMANDE A ACHETER
d'occasion un manège en bon état. S'adresser à M. François Bulliard, à Rossens.

A VENDRE un beau lit
à 2 places, Louis XV. S'adres. : rue du Progrès, N° 2, 1^{er} étage. Toute la semaine viande de cheval de première qualité Boucherie Chevalline, L. Hess, 134, rue des Augustins. 8330

GRAND CHOIX
de Services de table, à déjeuner et à thé
Couverts de table argentés
Cache-pots, vases à fleurs de Thoune, Hollande, Copenhague, etc.
Articles nickelés et en laiton
"Au Dock"
Bohme & Co, FRIBOURG
Rue de Romont, 20

Quelques jeunes filles
trouveront de l'occupation à la
Fabrique de cartonnage L'INDUSTRIELLE

Mesdames!
Vous économisez de l'argent en faisant vos bas à la clinique de bas. Chaque bas, tissé et désoie etc., si déchiré qu'il soit, est tellement bien réparé qu'il peut se porter avec n'importe quelle chaussure. De trois paires, nous vous en retournons deux. Prix : fr. 1.50 la paire. Paire de ne peut couper les pieds des bas ; s'ils sont déjà coupés, nous pouvons quand même vous les réparer parfaitement. Indiquez la grandeur de chaussure. Envoi contre remboursement. 8307

Clinique de bas KIRSCHNER, Zurich
Seebahnstrasse, 175

Fièvre aphteuse
Agriculteurs souvenez-vous que l'anti-épidémique le plus puissant connu jusqu'à ce jour, est la
"Poudre MAYOR"
En vente partout, le pt. 3 fr., par 6 pt. 2 90 ; 12 pt. 2 fr. 80. S'adresser à Françoise Perroud, agriculteur, à Villarsimond. Prix spéciaux pour syndicats. Dépositaires : A. Simond, Fils & Co, Lausanne.

THÉÂTRE DE FRIBOURG
Le 23 novembre 1919

Le Baladin du Monde Occidental
Comédie irlandaise en 3 actes de John Millington Synge
Traduction française de Maurice Bourgeois
Mise en scène de G. Pitoeff. Décors de Birel-Rosset
Location chez M. L. von der WEID
Prix des places, de fr. 5 à fr. 1.
Cette pièce est une peinture de la vie et de la misère dans certaine partie de l'Irlande et peut être entendue par tout le monde. 8302

Guérison immédiate
DES
ENGELURES
PAR LA
Bougie d'Ambrine
Dans toutes les pharmacies, 2 fr.